

Pourquoi le Code civil (1804) contribue-t-il à unifier la nation ?

Point de passage !



Quand la Révolution éclate, la France est régie par des lois différentes selon les régions – c'est ce qu'on appelle le droit coutumier. Depuis les années 1780, les responsables politiques souhaitent doter la France d'un code unifié, c'est-à-dire d'un ensemble de lois écrites et organisées. Mais le travail de codification se révèle lent et difficile : il n'est réellement achevé que sous la période napoléonienne avec la stabilisation de la situation intérieure. En mars 1804, Napoléon Bonaparte promulgue le Code civil, l'impose en France et le diffuse en Europe.

1 Les dates clés

1800 : Une commission est chargée de préparer le Code civil.

1804 : Promulgation du Code civil et 1^{ère} édition officielle.

1807 : 2^{ème} édition officielle sous le nom de Code Napoléon.

1806 - 1814 : diffusion du Code Napoléon dans les territoires européens contrôlés par la France.

2 Le Code civil au cœur de la propagande napoléonienne



Revêtu de tous les attributs impériaux (couronne de lauriers, sceptre à l'aigle, manteau de règne), Napoléon étend sa main sur le Code civil. Le texte est adossé au globe, symbole de sa vaste diffusion.

Anne-Louis Girodet,
Napoléon en costume impérial,
1812, Bowes Museum, Londres.

3 Imposer une loi uniforme et rendre les citoyens égaux devant la loi

L'avocat Jean-Étienne-Marie Portalis est l'un des rédacteurs du Code civil.

La France, ainsi que les autres grands États de l'Europe, s'est successivement agrandie par la conquête et par la réunion libre de différents peuples. [...] De là cette prodigieuse diversité de coutumes que l'on rencontrait dans le même empire : on eût dit que la France n'était qu'une société de sociétés. [...] Des magistrats recommandables avaient, plus d'une fois, conçu le projet d'établir une législation uniforme. L'uniformité est un genre de perfection [...] Mais comment donner les mêmes lois à des hommes qui, quoique soumis au même gouvernement, ne vivaient pas sous le même climat, et avaient des habitudes si différentes ? Tout à coup une grande révolution s'opère. On attaque tous les abus, on interroge toutes les institutions. [...] Alors on revient aux idées d'uniformité dans la législation, parce qu'on entrevoit la possibilité de les réaliser. [...] Mais un bon Code civil pouvait-il naître au milieu des crises politiques qui agitaient la France ? [...] Aujourd'hui, la France respire et la constitution qui garantit son repos lui permet de penser à sa propriété. De bonnes lois civiles sont le plus grand bien que les hommes puissent donner et recevoir.

Jean-Étienne-Marie Portalis, Discours préliminaire du premier projet de Code civil, 1801.

1 – Souligner en bleu les passages du texte qui montrent que le Code civil vise à organiser la société selon des idéaux de 1789.

2 – Souligner en noir les passages du texte qui montrent que Napoléon Bonaparte a rétabli un ordre politique stable favorable à l'adoption du Code civil.

4 Extraits du Code civil : un ensemble de droits et de devoirs

Des droits civils et de la nationalité

« Art. 1. Les lois sont exécutoires dans tout le territoire français [...].

Art. 8. Tout Français jouira des droits civils.

Art. 9. Tout individu né en France d'un étranger pourra, dans l'année qui suivra l'époque de sa majorité, réclamer la qualité de Français [...].

Art. 10. Tout enfant né d'un Français en pays étranger, est français. »

Des rapports entre époux

« Art. 212. Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance.

Art. 213. Le mari doit protection à sa femme, la femme doit obéissance à son mari. [...]

Art. 227. Le mariage se dissout : 1° Par la mort de l'un des époux ; 2° Par le divorce légalement prononcé. [...]

Art. 229. Le mari pourra demander le divorce pour cause d'adultère de sa femme.

Art. 230. La femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari, lorsqu'il aura tenu sa concubine dans la maison commune.

Art. 371. L'enfant, à tout âge doit honneur et respect à ses père et mère. [...]

Art. 373. Le père seul exerce cette autorité durant le mariage. »

De la propriété et du patrimoine

« Art. 544. La propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou les règlements.

Art. 545. Nul ne peut être contraint de céder sa propriété, si ce n'est pour cause d'utilité publique et moyennant une juste et préalable indemnité.

Art. 745. Les enfants ou leurs descendants succèdent à leurs père et mère, aïeuls ou aïeules, ou autres ascendants, sans distinction de sexe ni de primogéniture, et encore qu'ils soient issus de différents mariages. Ils succèdent par égales portions et par tête, quand ils sont tous au premier degré [...] »

3 – Entourer en bleu les numéros d'articles qui montrent que le Code civil met en application certains principes révolutionnaires.

4 – Entourer en rouge les numéros d'articles qui montrent les inégalités hommes-femmes du Code civil.

5 – Souligner en vert les numéros d'articles qui montrent que le Code civil favorise l'acquisition de la nationalité française.

5 Evolutions et diffusions du Code civil

Le Code civil était la loi particulière des Français : elle est devenue la loi commune des peuples d'une partie de l'Europe. [...] C'est, si je puis m'exprimer ainsi, une espèce d'arche sainte pour laquelle nous donnerons aux peuples voisins l'exemple d'un respect religieux. Ce serait méconnaître la faiblesse attachée à l'humanité, si on supposait que cet ouvrage ne sera susceptible d'aucune amélioration ; que quelques explications ne devront point à l'avenir en augmenter la clarté, en faciliter encore plus l'exécution. Déjà quelques décrets de Sa Majesté ont eu cet objet [...] D'autres décrets impériaux pourront être rendus pour des causes semblables. Il ne faudrait pas qu'on les regardât comme des motifs suffisants de promulguer de nouveau le Code. [...] Dans le royaume d'Italie, le Code Napoléon a été accueilli avec le même empressement, et il a eu le même succès qu'en France [...] Il est encore destiné à divers peuples d'Allemagne ; et déjà, si on considère l'étendue des pays où il est, où il sera en vigueur, on peut le regarder comme le droit commun de l'Europe.

Félix Julien Jean Bigot de Préameneu, Discours au Corps législatif, 24 août 1807.

6 – Souligner en noir les passages du texte qui montrent la personnalisation du régime sous Napoléon Bonaparte.

7 – Souligner en bleu les passages du texte qui montrent la volonté de diffuser et d'appliquer le Code civil en Europe.